

DEUXIÈME PARTIE

DES BANDAGES

CHAPITRE PREMIER

§ I. — CLASSIFICATION DES BANDAGES

Les bandages sont les moyens méthodiques employés pour fixer les objets de pansement, exercer une compression sur une région ou sur tout un membre, maintenir certaines parties dans une attitude particulière, et, enfin, empêcher l'issue de certains organes viscéraux par des orifices naturels ou artificiels. On les englobait jadis sous le nom de *Déligation chirurgicale*, aujourd'hui tombé en désuétude.

La connaissance des bandages classiques est indispensable au médecin soucieux de son art ; elle lui servira de guide dans la pratique usuelle en lui permettant d'en déduire les variétés nécessaires au but à remplir.

La classification établie par Gerdy est encore actuellement une des plus rationnelles, aussi l'avons-nous adoptée en lui faisant subir quelques modifications dont la principale a consisté à en exclure les appareils à fractures et de ceux destinés aux résections et lésions articulaires. Ces appareils en effet, malgré leurs liens de parenté, souvent éloignée, avec les bandages proprement dits, nous ont semblé en raison de leur nombre, de leur importance et de leurs indications, devoir constituer une partie absolument distincte.

Nous diviserons les bandages en deux classes principales :

1^{re} CLASSE. *Bandages proprement dits, ou bandages faits avec des pièces de linge.*

2^e CLASSE. *Bandages mécaniques.*

Les *bandages proprement dits* sont exécutés au moyen de pièces de linge affectant des formes variées : bandes, compresses, cravates, etc., etc.

Les *bandages mécaniques* sont des bandages complexes constitués par l'assemblage de tissus élastiques, de ressorts, vis, pelotes, courroies, etc., etc.

Ces deux classes comprennent chacune un grand nombre de genres dont ceux que nous avons cru devoir conserver se groupent de la manière suivante :

1^{re} CLASSE. — BANDAGES PROPREMENT DITS

1 ^{er} GROUPE <i>Bandages simples.</i>	1 ^{re} catégorie : Bandages faits avec des bandes seules.	}	1 ^{re} variété : Bandages circulaires ;	
			2 ^e — Bandages obliques ;	
			3 ^e — Bandages spiraux ;	
			4 ^e — Bandages croisés ou en 8 de chiffre ;	
			5 ^e — Bandages récurrents.	
	2 ^e catégorie : Bandages faits avec des pièces de linges entières	}	Bandages pleins.	
			1 ^{re} variété : Bandages en T ;	
			2 ^e — Bandages en + ;	
			3 ^e — Bandages carrés ;	
			4 ^e — Frondes ;	
5 ^e — Suspensoirs ;				
6 ^e — Liens et nœuds divers.				
2 ^e GROUPE. — <i>Bandages composés.</i>				

2^e CLASSE. — BANDAGES MÉCANIQUES

- 1^{re} variété : Bandages bouclés et lacés ;
 2^e — Bandages élastiques ;
 3^e — Bandages herniaires ou contentifs des hernies ;
 4^e — Bandages à plaques, ceintures ;
 5^e — Bandages contentifs de l'utérus, pessaires.

Dans cette dernière classe rentrent les appareils com-

pressifs des vaisseaux et les bandages contentifs des sondes, qui seront étudiés dans la partie afférente aux opérations spéciales de petite chirurgie ; quant aux appareils orthopédiques, le genre de cet ouvrage ne nous permet pas de les décrire.

§ II. — RÈGLES GÉNÉRALES POUR L'APPLICATION ET L'ENLÈVEMENT DES BANDAGES

Le chirurgien doit : 1^o s'assurer que le bandage choisi est apte au but auquel il le destine ;

2^o Disposer le malade et ses aides dans la situation qu'il jugera la plus favorable et se placer lui-même de manière à pouvoir agir sans gêne d'aucune sorte et sans avoir à se déranger ultérieurement ; en règle générale, pour les membres, il se mettra en dehors et aura toujours la face plus ou moins tournée vers le malade ;

3^o Appliquer le bandage avec légèreté, dextérité, sans secousses, le serrer d'une manière égale et suffisamment pour que les mouvements du malade ne le dérangent pas ; cette règle ne peut s'apprendre que par une pratique assez prolongée, et son exécution est très importante : trop lâche, le bandage se desserre, ne tient pas ; trop serré, il peut produire de graves accidents pouvant aller jusqu'à la gangrène ; Gerdy rappelle à ce sujet le fait cité par Percy d'une mortification du cuir chevelu consécutive à l'application d'une simple capeline trop serrée par un aide inexpérimenté ;

4^o Appliquer sur les membres les bandages faits avec des bandes toujours de bas en haut, c'est-à-dire de l'extrémité vers le tronc, afin d'éviter une gêne de la circulation et la production d'un œdème ;

5^o Pour enlever le bandage, disposer les aides et le malade comme lors de l'application ; les pièces d'appareil seront enlevées doucement, sans brusquerie, et en sens inverse de leur mode d'application.